

# A partir du premier Janvier 2024, les imams détachés des pays musulmans ne pourront plus exercer en France !

écrit par Denise | 31 décembre 2023



Prière musulmane, à Evry-Courcouronnes. - JEAN AYISSI / AFP



Prière musulmane, à Evry-Courcouronnes. - JEAN AYISSI / AFP

Euréka !!

A partir du premier Janvier 2024, les imams détachés des pays musulmans ne pourront plus exercer en France !

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/12/29/la-france-n-acceptera-plus-de-nouveaux-imams-detaches-a-partir-du-1-janvier-2024\\_6208328\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/12/29/la-france-n-acceptera-plus-de-nouveaux-imams-detaches-a-partir-du-1-janvier-2024_6208328_3224.html)

**Un interlocuteur sur France Info a dit qu'il y avait longtemps que cela aurait dû être décidé !**

Cette prérogative permettait aux imams payés et formés dans les pays comme le Maroc, la Turquie et l'Algérie de prêcher dans les mosquées en France !

Ils prêchaient une » laïcité » de leur propre pays, qui n'est pas la même que celle que nous avons, vivons, en France .

Cette disposition nouvelle a pour but, – qui ne le savait pas ? – d'éviter , non pas tant le djihadisme mais le séparatisme, l'un entraînant l'autre ! ; c'est dire que

Macron comme Darmanin ont, ENFIN , pris conscience que notre pays devait reprendre ses frontières, toutes ses frontières, celles d'une Nation digne de ce nom.

Cela pose plusieurs problèmes : les imams déjà sur le territoire devront changer de statut, et la formation des autres devra se faire en France, ce qui implique de trouver des centres de formation qui ne sont pas nombreux : ils sont au nombre de deux, plus un troisième qui est tenu par les frères musulmans ; . le paiement devrait pouvoir se faire, dit N. Goulet, sénateur, par le biais de la filière hallal qui a de grands moyens.

Evidemment se posera le problème diplomatique avec l'Algérie, alors que les liens » seraient » tendus à cause des visas, et surtout la Turquie dont les prêches sont la religion d'Etat à la virgule près .

Nathalie Goulet disait sa satisfaction d'une promesse tenue par Macron, alors même qu'elle n'y croyait pas .

Il est vrai que les émeutes régulières et transmises dans le monde entier, donnaient mauvaise presse, une image lamentable d'un président qui ne gouverne rien.

### **Note de Christine Tasin**

Certes, c'est déjà ça, mais...

Je ne voudrais pas gâcher le plaisir de Denise mais je ne suis pas sûre que la France gagne grand chose puisque Macron veut remplacer des imams venus de l'étranger et non les supprimer. Il veut qu'ils soient formés en France. Dans les mosquées et autres centres de formation tenus par des Frères musulmans ?

Et c'est encore le contribuable français qui va payer la formation des imams, ce qui est une aberration et un crime par rapport à la loi de 1905 ! On ne finance pas les

formations des Rabbins ni des prêtres catholiques mais on va prendre à notre charge celle des imams qui vont encore plus développer l'islam pour l'ancrer dans notre pays, une honte ! Je me serais réjouie s'il n'y avait pas eu de remplacement. Là, qu'est-ce qu'ils vont changer ? Ils ne veulent pas retirer une virgule aux textes nazis du Coran... L'alibi de la laïcité ? Pipeau. L'islam est incompatible avec la laïcité.